

MINISTRE DE L'ENSEIGNEMENT
SUPERIEUR, DE LA RECHERCHE ET
DE L'INNOVATION

SECRETARIAT GENERAL

UNIVERSITE JOSEPH KI-ZERBO

PRESIDENCE

03 BP 7021 OUAGADOUGOU 03

Tel. : 25 30 70 64/65

Fax : (226) 25 30 72 42

Télex : 5270 BF



BURKINA FASO

Unité-Progress-Justice

Ouagadougou, le

18 JUIN 2024

Communiqué n°2024-000036 MESRI/SG/UJKZ/P

portant ouverture au département de Géographie, à l'Unité de Formation et de Recherche en Sciences Humaines (UFR-SH), d'un recrutement d'étudiants en première année du Master de Recherche au titre de l'année universitaire 2024-2025

Le Président de l'Université Joseph KI-ZERBO porte à la connaissance des étudiants et des travailleurs, qu'il est ouvert au département de Géographie, à l'Unité de Formation et de Recherche en Sciences Humaines (UFR-SH), le recrutement d'étudiants en première année du Master de Recherche, **Options : Aménagement du Territoire (AT) et Gestion des Ressources Naturelles (GRN)** au titre de l'année universitaire 2024-2025.

Le nombre de places est de soixante-dix : **70**.

1 Conditions de candidature

Peuvent prendre part à ce recrutement les étudiants titulaires d'une licence en géographie et ayant obtenu au moins une moyenne de 11/20.

2. Composition du dossier de candidature

Le dossier de candidature comprend :

- une demande adressée à Monsieur le Président de l'Université Joseph KI-ZERBO avec la précision de l'option choisie ;
- une photocopie légalisée du diplôme du baccalauréat ;
- une photocopie légalisée de l'attestation ou du diplôme de licence (**avec au moins 11/20 de moyenne**) ;
- une photocopie simple des relevés de notes de la première à la troisième année de Licence ;
- un curriculum vitae daté et signé ;
- une lettre de motivation ;
- une lettre de recommandation de l'employeur, pour les salariés ;

- une lettre de recommandation d'un enseignant pour les étudiants n'ayant pas fait leur cursus de licence au département de géographie de l'Université Joseph KI-ZERBO.

Le nombre de places mis au concours est de **70** dont **45** pour l'option Aménagement du Territoire (AT) et **25** pour l'option Gestion des Ressources Naturelles (GRN).

3. Soumission des dossiers de candidature

La soumission des dossiers de candidature se fera en ligne sur la plateforme Campusfaso (<https://www.campusfaso.bf/formations/candidature>) du **15 août au 15 septembre 2024 à 23H59 GMT**. A cet effet, chaque candidat doit se rendre sur le site : <https://www.campusfaso.bf> dans la rubrique candidature en vue de créer :

- un compte sur la plateforme pour obtenir un identifiant national d'étudiant (INE) (s'il y a lieu) ;
- son dossier sur la plateforme et l'y déposer.

La validation de la demande de candidature est conditionnée par le paiement des frais d'examen de dossiers qui s'élèvent à quinze mille cinq cents (15 500) F CFA payables sur la plateforme campusfaso par Coris Money ; Moov Money ou Orange Money.

Une copie du dossier numérique sera reçue au pool secrétariat de l'UFR-SH du lundi 16 septembre au vendredi 20 septembre 2024 à 12h00

4. Frais d'inscription et de formation

Les candidats retenus devront s'acquitter des frais d'inscription et de formation ainsi qu'il suit :

Frais	Ressortissant d'un pays de la zone UEMOA		Ressortissant d'un pays hors UEMOA
	Régime étudiant	Régime particulier	
Frais d'inscription	16 500 FCFA/an	51 500 FCFA/an	252 000 FCFA/an
Frais de laboratoire en M2	300 000 FCFA	300 000 FCFA	300 000 FCFA

Les droits d'inscription sont perçus chaque année et doivent être entièrement versés avant le début des cours.

NB :

- Le recrutement se fera sur examen des dossiers de candidature ;
- Les résultats seront publiés par affichage à l'UFR/SH au plus tard le 30 Septembre 2024 ;
- Les cours débiteront le 14 octobre 2024.

P. Le Président et par délégation,
Le Vice-Président chargé des Enseignements
Et des Innovations Pédagogiques

Ampliation :

- VP-EIP
- DAOI
- UFR-SH
- DSI
- Large diffusion

Dr Bernard ZOUMA

Maître de Conférences

Chevalier de l'Ordre des Palmes Académiques

